



## A Trémentines, Bodet structure le groupe en filiales

Bodet, à Trémentines, boucle la structuration du groupe en filiales indépendantes. « Il s'agit de donner plus d'autonomie à chacune des branches du groupe aux métiers maintenant très distincts, tant sur leurs marchés qu'en matière de gestion », a indiqué Jean-Pierre Bodet, le président du groupe de Trémentines, à la *Lettre API*. Il finalise ainsi sa succession en douceur poursuivant parallèlement la transmission progressive du capital à ses deux fils, Pascal et Sylvain.

Bodet Software, qui porte la croissance du groupe (630 salariés, 65 M€ de CA en 2013), a réalisé un chiffre d'affaires de 29 M€ en 2013

et anticipé 30 M€ en 2014. A l'export où Pascal Bodet est aux manettes, le chiffre d'affaires des cinq filiales du groupe à l'étranger a progressé de 10 à 20% en 2013, notamment grâce aux marchés gagnés par les produits Software. Bodet Osys, spécialisé dans les logiciels de suivi de production industrielle, poursuit son développement à un rythme moins soutenu qu'attendu. Enfin, l'horlogerie industrielle et l'affichage sportif rassemblent 100 salariés pour un chiffre d'affaires de 20 M€. L'essor du premier segment, marché mature en Europe, sera porté par les marchés du Golfe où le groupe a ouvert une antenne.

# Les entreprises s'attaquent au risque routier

La société Bodet Software installée au Cormier emploie 240 salariés, dont 120 itinérants. Durant deux jours, tous ont pu suivre des ateliers de sécurité routière.

## L'initiative

Zone du Cormier. Sur le parking de la société Bodet Software, spécialisée dans la gestion informatique des ressources humaines et accès sécurisés, deux chapiteaux sont montés. Le premier abrite un simulateur de choc frontal. Le second un curieux véhicule monté sur pivot.

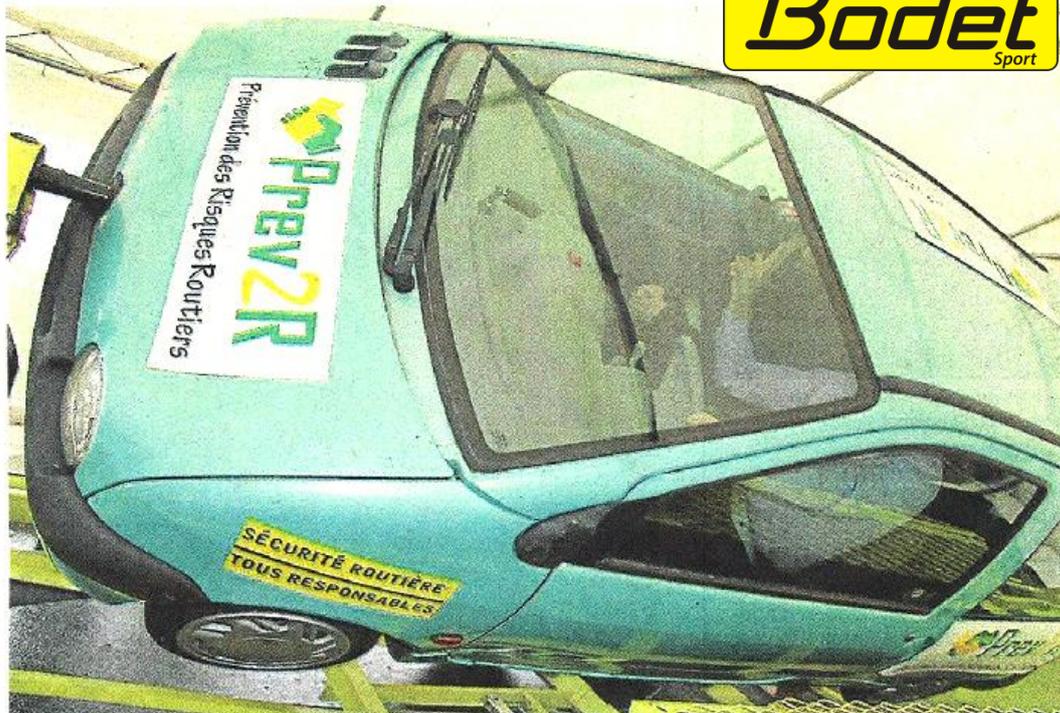
Profitant de la réunion annuelle des 240 salariés du groupe disséminés sur toute la France, l'entreprise a décidé d'organiser une opération de prévention au risque routier. « Rien de moralisateur, sourit Yohann Jobard, responsable des ressources humaines. Nous avons voulu quelque chose de ludique. » Peut-être la meilleure façon de faire passer un message.

Quatre salariés embarquent dans le simulateur de choc. Leur « véhicule » stoppe brutalement, les projetant d'avant en arrière. « Ça secoue... » « Vous ne roulez qu'à 17 km/h », indique l'animateur de la Fondation de la route. Surprise des « passagers » qui multiplient mentalement par trois la violence du choc pour mesurer un impact à 50 km/h. Ils n'osent même pas imaginer la même chose à 90 ou 110...

### Un téléphone de 2,3 kg

Sous l'autre chapiteau, la voiture montée sur pivot simule des tonneaux. Avant le départ, Jacques Guillemoto, patron de la société Prev2R, explique patiemment l'art et la manière d'attacher sa ceinture.

« On peut penser que cela est quelque chose d'acquis en France. Or en 2012, 354 personnes sont mortes parce qu'elles n'étaient pas ou mal attachées. » Et d'expliquer l'importance des points d'appui, de bien plaquer la ceinture. « L'hiver, enlevez vos doudounes avant de vous attacher ! ». Il insiste aussi sur l'importance de ne laisser aucun objet sur le siège passager ou à l'arrière de la voiture. « Prenez ce téléphone de 230 gr. Dans un choc à 50 km/h,



Pour prendre conscience de l'importance de bien attacher sa ceinture et de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle, rien de tel qu'un simulateur de tonneaux...

il va peser 2,3 kg. »

Une fois dans le simulateur, les salariés ont la surprise de voir passer devant leurs yeux des objets de couleur... en mousse. « Cela fait froid dans le dos quand on imagine nos ordinateurs se baladant dans l'habitacle ! » La leçon est retenue : jamais d'objet lourd sur le siège passager, et encore moins sur la plage arrière ! « En cas de choc, toujours à 50 km/h, c'est 30 kg d'ordinateur qui vous arrivent droit sur la tête », appuie Jacques Guillemoto.

« Jusqu'à aujourd'hui heureusement, nous n'avons pas eu à déplorer d'accidents mortels chez nos salariés, se félicite Yohann Jobard. Le plus souvent, cela reste matériel. Mais ils effectuent au total trois millions de kilomètres par an. Nous espérons que ce type d'action pourra

leur donner quelques bonnes habitudes. »

Celui de respecter les limitations de vitesse et de ne pas téléphoner au volant, par exemple ? En 2012, la société enregistrerait près de 200 contraventions au code de la route. « Mais

chaque salarié paie ses amendes », souligne Yohann Jobard. Pour responsabiliser chacun, en cohérence avec ces journées de prévention du risque routier.

Cécile KIRION.

## Repères

3 % des accidents du travail en France sont des accidents de la circulation.

50 % des décès par accident du travail dans le Maine-et-Loire sont dus à la circulation routière (Source 2012), en cumulant accidents de « mission » (déplacement nécessaire à l'exécution

du travail) et « trajet » (pour se rendre au travail et en revenir).

25 % des entreprises du Maine-et-Loire ont engagé des actions de prévention du risque routier.

Sources : Prévention routière ; Service médical inter-entreprises de la région choletaise (SMIEC) ; Observatoire du risque routier 49.